



La monarchie absolue (suite et fin)

LOUIS XVI (1/3)

La fin d'un monde

À l'approche du XIX^{ème} siècle, la France est un édifice brillant, assis sur de solides fondations. Elle jouit toujours en Europe d'un grand prestige, même si la réputation d'invulnérabilité de ses armées a été émuée par nos revers sur terre, et surtout sur mer au cours de la guerre de sept ans, et par l'échec de notre expansion Outre-mer. La reconstitution de notre marine qui va nous permettre de rivaliser avantageusement avec l'Angleterre, et la mise sur pied d'une artillerie sans égale, qui nous donnera sur terre la supériorité du feu pour longtemps, vont nous remettre au premier rang.

Notre politique étrangère, après avoir dangereusement hésité au milieu du XVIII^{ème} siècle, s'est enfin fixée dans la ligne définie par Louis XIV lui-même à la fin de son règne, en abandonnant, sous l'influence personnelle du Roi, et malgré l'opinion publique, la lutte anachronique et stérile contre la maison d'Autriche. Cette orientation s'est concrétisée par le mariage du futur Louis XVI avec la fille de l'impératrice Marie-Thérèse. La France sait où sont ses adversaires réels, et elle est prête à parer à toute éventualité, diplomatiquement et militairement.

La prospérité du pays est indiscutable. Les témoignages des voyageurs étrangers concordent sur ce point. Le commerce et l'industrie sont florissants, favorisés par un réseau routier unique, dont la densité et la qualité sont l'objet d'une admiration unanime.

Rien ne semble donc laisser présager de proches bouleversements d'un ordre qui paraît établi sur des bases aussi fermes. Et pourtant, cette construction

en apparence robuste, présente des fissures, non pas mortelles certes, mais qu'il devient urgent de colmater, sous peine de la voir s'écrouler. Les causes en sont diverses mais semblent principalement résider dans :

- L'incroyable enchevêtrement des coutumes, privilèges, franchises, particularismes, rendait la tâche du gouvernement des plus difficiles. L'institution était vieille de huit siècles, elle s'était modelée au fil du temps et des événements, avait ajouté sans cesse, sans pratiquement jamais rien retrancher, de sorte qu'il devenait impossible de gouverner si une simplification et une certaine homogénéité n'étaient pas apportées.

- Le mauvais état des finances était une maladie endémique de la monarchie française qui n'eut de bonnes finances qu'à de rares périodes. L'hostilité à l'impôt restait ancrée dans l'esprit du Français, toujours attaché inconsciemment au vieil adage du « Roi devant vivre du sien ». Or la formation de la nation, la sauvegarde de l'intégrité territoriale, l'économie du sang français, avaient coûté très cher. Il avait fallu imposer un tribut de plus en plus lourd à des sujets réticents par nature, et habiles à s'y soustraire à tous les échelons de la société, de sorte qu'on aboutissait à la situation paradoxale d'un État pauvre dans un pays riche.

Conjoncture qui peut se résumer en quelques points :

- **Le manque d'équité dans la répartition de l'impôt.** Ainsi, clergé et noblesse s'étaient vus exemptés, par suite de services rendus à l'État et à



la société, ou en raison de l'obligation du service armé. Ces privilèges furent étendus par la suite à nombre de bénéficiaires, à tel point que la charge fiscale finit par peser presque exclusivement sur une partie du troisième ordre de la nation. Il faut y ajouter une survivance injustifiée de droits féodaux, il est vrai légers, mais vexants. Les réformes du triumvirat avaient certes atténué cette inégalité sans toutefois y remédier en profondeur.

– **Une hostilité marquée entre les ordres privilégiés.** Une animosité s'était installée entre le clergé, la noblesse et le tiers état, bien que la distinction des classes ne soit pas aussi simple qu'il semble. Un antagonisme certain existait à l'intérieur même de chacun des trois ordres. Les catégories sociales étaient prêtes à se heurter violemment. Les situations des uns et des autres portaient à la discorde : la noblesse dite d'épée ou de robe vivait à la cour et occupait de hauts emplois au détriment de la noblesse militaire ou rurale ; le haut clergé était largement favorisé en comparaison du bas clergé ; les bourgeoisies d'affaires, des finances, les titulaires d'offices étaient trop favorisés face aux paysans et ouvriers... autant d'occasions de rancœurs et d'envie accumulés...

– **Une centralisation excessive** dont les effets néfastes commençaient à se faire sentir. Ce renforcement du pouvoir central était le fait des Bourbons, mais il faut bien dire qu'il avait été une nécessité ! C'est Henri IV lui-même, le Roi le plus populaire de notre histoire qui en fut à l'origine avec comme objectif la réparation des dégâts des guerres de religion. Cette tendance se précisa avec Richelieu pour aboutir au régime absolu de Louis XIV. Ce mode de gouvernement permit très certainement à la France d'atteindre son apogée, mais s'il réussit bien sous la conduite de princes forts, son opportunité perdit de sa pertinence quand la direction des affaires fut assurée par un Roi moins volontaire comme Louis XV. Il ne résistera pas sous Louis XVI.

– **Le travail déstabilisateur du mouvement libéral** tirant ses origines d'Angleterre, et représenté en France par des hommes de lettres de grande notoriété tels que Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot. Appuyé par la franc-maçonnerie, société secrète issue également d'outre-Manche, dont le but avoué était de permettre la libre expression de

toutes les idées quelles qu'elles fussent, remettant ainsi en question un ordre politique, religieux et social dont les fondements reposaient sur deux pierres de base : la monarchie et la religion catholique.

– **Le libéralisme et la maçonnerie** firent en France une foule d'adeptes et d'alliés parfois inattendus. En particulier une grande partie de la noblesse de cour qui, se souvenant avec nostalgie de l'ancienne puissance des grands feudataires, à chaque crise de l'autorité royale, essayait de reprendre une parcelle de l'influence perdue.

– **Les grands du royaume**, dans leur souhait utopique d'un retour à d'imaginaires modes archaïques de gouvernement sous forme de collégialité d'aspect moderne, trouvaient des alliés efficaces parmi les parlementaires qui ne pardonnaient pas aux derniers rois de les avoir confinés dans leur rôle judiciaire afin d'éviter leur intrusion dans les affaires de l'État. Ces personnages désiraient ardemment jouer un rôle politique, et pour cela appuyaient sans réserve tous les mouvements qui, sous une forme ou une autre, faisaient obstacle à l'autorité royale.

– **Une partie du clergé** ne fut pas en reste. « Dans l'Église même, la théologie des lumières se mit en quête d'un « Christianisme primitif » pur de toute contamination » (2).

– **Enfin la bourgeoisie**, riche, ambitieuse et devenue sceptique, apporta un renfort massif à ce courant. Les sociétés de pensée, surtout les loges maçonniques fleurirent partout, principalement dans la haute noblesse et les gens de robe, n'épargnant pas la proche famille royale – le duc d'Orléans était grand maître du grand Orient de France –, dans l'armée, au sein des professions libérales... Si la thèse du complot général, soutenue par quelques historiens, n'est pas prouvée, à coup sûr il y eut une foule de machinations, de cabales, de manigances... ayant pour objectif la destruction de la monarchie et de l'Église catholique. Ces mouvements subversifs bénéficiaient dès leur origine de l'appui de l'étranger, principalement des pays anglo-saxons ayant intérêt à l'abaissement de la France.

Ainsi, au moment où Louis XVI monte sur le trône, bien que l'ensemble du pays soit calme, tous les ferments d'une explosion destructive sont en place. Pourtant le bouleversement n'était pas iné-



vable. Un pouvoir central puissant, capable de parfaire les réformes entreprises par Louis XV, tout en maintenant l'armature d'un système qui avait fait ses preuves pendant des siècles, pouvait probablement faire l'économie d'une révolution avec son cortège de guerres civiles et étrangères.

Ce fut le malheur de la France de ne pas avoir alors à sa tête le souverain qu'il eût fallu.

Le Roi

Le nouveau Roi a vingt ans en 1774. Était-il trop jeune pour régner ? Certes pas, compte tenu de la maturité précoce des gens des siècles qui nous précèdent. A dix-sept ans, Louis XIII s'était débarrassé de Concini par la manière forte, et au même âge Louis XIV avait signifié au parlement qu'il se tînt coi. Mais Louis XVI, quoique très instruit et fort capable de traiter n'importe quel dossier, et pétri de toutes les vertus chrétiennes, n'avait malheureusement pas l'autorité, ni la volonté nécessaire pour s'imposer en ces temps où le régime était sérieusement remis en question.

De plus, son grand-père n'avait pas jugé opportun de l'initier aux affaires, et il était malencontreusement pénétré — comme l'avait été son père, son arrière-grand-père le duc de Bourgogne, et même son prédécesseur, le Roi Louis XV — de ces idées féneloniennes que l'archevêque de Cambrai avec son incontestable talent avait su insuffler à une bonne partie de la haute société. Cela, bien que Louis XIV lui-même ait fort bien vu la nocivité de l'enseignement de ce personnage.

Desservi par les intrigues de ses deux frères Provence et Artois, par l'hostilité de son cousin le duc d'Orléans, par les imprudences de la reine Marie-Antoinette dont l'impopularité se transformera vite en haine de « l'Autrichienne », Louis XVI commettra une série d'erreurs qui en quinze ans aboutiront à la convocation des États généraux que ses prédécesseurs, depuis plus d'un siècle et demi, s'étaient bien gardés de réunir, sachant qu'ils constituaient le plus grand danger pour le régime. Dès lors « *Le Roi ne figure plus dans la suite des événements que par une abdication continuelle qui, d'émeute en émeute, de « journée » en « journée », s'achèvera fatalement par la chute du trône et le supplice du souverain* » (3). Le tout en moins de quatre années.

René Maillot

NOTES :

- (1) L'expression est empruntée à Bernard Fay.
- (2) J. Meyer. « Le retour aux sources ». Thème cher à un clergé progressiste dont on ne saurait négliger le caractère subversif avec son corollaire de la « tabula rasa ».
- (3) Gaxotte.



Le petit Trianon